



UNION DES JEUNES AVOCATS DE RENNES



Appel de cotisation 2015

Che(è)r(e) adhérent(e),

Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs que notre association s'est fixée pour l'année à venir, nous nous appuyons essentiellement sur les cotisations versées par nos adhérents.

Ces cotisations constituent notre principale source de recettes et rien ne serait possible sans cette forme de financement.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous de nouveau cette année pour solliciter le versement de votre cotisation annuelle, conformément aux termes du bulletin d'adhésion que vous avez signé.

Le montant de cette cotisation selon votre statut est fixé au montant suivant (case à cocher) :

- 15 € pour les élèves avocats ;
- 25 € pour les avocats de moins de 40 ans;
- 35€ pour les avocats de plus de 40 ans ;

A réception, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le présent document dûment daté, signé et accompagné du règlement correspondant.

Naturellement persuadé que vous mesurez l'enjeu que représente pour l'UJA de RENNES le versement régulier des cotisations par ses membres, nous sommes confiant dans la continuité de votre engagement et vous remercions par avance de votre geste.

Fait à
le
Signature :